

L'an 2026 et le 9 juillet à 18h15 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 2 juillet 2026

Date de la convocation : 2 juillet 2026

Date d'affichage : 2 juillet 2026

Délibération N° 09-07-2026 / N°97

Etaient présents les membres en exercice : 83

Messieurs Jean-Marie Dufay, Patrick Roblot, Pascal Mestan, Alain Rose, Mathieu Louis, Arnould Thilliez, Francis Delassus, Maurice Soyez, Harold Tétu, Philippe Verret, Pascal Dionnet, Michel Petit, Philippe Cojon, Julien Bellengier, Olivier Deneuille, François Level, Frédéric Jonard, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Jean-Luc Leuiller, Christian Boucly, David Dubois, Pascal Glavieux, Jean Bridel, Christophe Cuisinier, Pascal Hemery, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Romuald Delattre, Benoit François, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Michel Seroux, Jonathan Rogez, Pierre Barrois, Jean-François Détourné, Pierre-Etienne Jud, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Patrick Deberles, Marc Degrendele, Philippe Labenne, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Gilbert Cottin, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, Thomas Bonnelle, François Coquart, Christophe Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Rodrigue Hotte, David Duchateau, Pierre Bourdrez, Eric Legrand, Guillaume Lefebvre.

Mesdames Sophie Cossart, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Michèle Delporte, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Céline Godart, Julie Thérêt, Françoise Détourné, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7

Membres ayant donné procuration : 9

Membres votants : 99

Absents excusés : Nicolas Capron, Roland Descamps, Eric Caron, Maxime Fourmanoir.

Absents suppléés : Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Stéphane Locquet suppléé Maxime Desaulty, Jérôme Corman suppléé par David Jacquet, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Raymond Lavigne suppléé par Catherine Regniez, Ludovic Duriez suppléé par Marie Tinchon, Yves Lieppe suppléé par Pascal Citerne

Absents : Hubert Tassencourt, Christophe Rose, Patrick Dekeyser, Magalie Larivière, Arnaud Ricq, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Simon Guillemant, Alexandre Decry, Joël Toursel, Xavier Jacquemont.

Absents ayant donné procuration : Yohann Carvalho ayant donné procuration à Mathieu Louis, Sébastien Bertout ayant donné procuration à Arnould Thilliez, Christophe Ansqin ayant donné à Béatrice Dausse, Hugues Legoux ayant donné procuration à Jean-Claude Jacquemelle, Philippe Lefebvre ayant donné procuration à Michel Seroux, Christophe Beaumont ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Jean-Paul Hémerly ayant donné procuration à Alain Debureaux, Carine Brabant ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre, Damien Bricout ayant donné procuration à Philippe Carton.

Secrétaire de séance : Alain Rose

Sports : Modification de la délibération N°62 du 21 mai 2026 relative aux associations sportives et culturelles 2026

Vu

- La délibération n°62 du conseil communautaire di 21 mai 2026
- l'avis favorable du Bureau en date du 24 juin 2026

Monsieur le Vice-Président en charge de la Culture et de l'Événementiel rappelle le dispositif de soutien aux associations sportives et culturelles. Il rappelle que l'échéance du dépôt de dossier avait été fixée au 9 janvier 2026.

Monsieur le Vice-Président présente, les 53 dossiers reçus et fait état des travaux réalisés par la commission « Sport Événementiels » le 12 mai 2026.

Les propositions retenues par la commission sont les suivantes :

Soutien aux « Associations Culturelles »	
Associations	Proposition commission
Hermaville Patrimoines	400 €
Souvenirs d'Artois Béthonsart	600 €
Club Culturel Aubinois	400 €
Saravadio	500 €
La Dictée Habarcquoise	200 €
La Tiotte Production	0 €
Harmonie la Renaissance	400 €
Mémoire Savynoise	400 €
Harmonie La Cecilienne	400 €
Harmonie Pas en Artois	400 €
Association Halloyenne sports	150 €
Total	3 850 €
Nombre de dossiers	11
Accordé(s)	10
Refusé(s)	1
Soutien aux « Manifestations Culturelles »	
Associations	Proposition commission
Bailleulval Butterfly	500 €
Savoirs en rire	3 500 €
Atrébates Théâtre	5 000 €
La Ferme d'en haut	1 000 €
Castle Live Festival	4 000 €
Béthonsart terre d'Histoire	600 €
Brouillon de Culture	2 000 €
ADN Asso	200 €

Les spectacles de Pas en Artois	3 500 €
Total	20 300 €
Nombre de dossiers	10
Accordé(s)	10
Refusé(s)	0
Soutien aux « Manifestations Sportives »	
Associations	Proposition commission
Archers les Jeunes Avesnes le Comte	2 000 €
Moto Club de Gouy	2 000 €
Les Audacieux de Magnifêtes	700 €
Club d'Éducation Canine des Vertes Vallées	1 500 €
Ecole de judo des 2 Sources	2 500 €
Fun Rider VTT	1 000
ACA Danse Izel	500 €
Total	10 200 €
Nombre de dossiers	8
Accordé(s)	8
Refusé(s)	0
Soutien aux « Associations Sportives »	
Associations	Proposition commission
Archers Réunis Monchy Bienvillers	3 000 €
ES Duisans Tennis de Table	1 200 €
Union Sportive Monchy au Bois	2 500 €
Foyer Rural le Chamet	500 €
Le Rural Club Villers Brulin	450 €
US Pas en Artois	2 500 €
US Tincques Basket	2 000 €
Aubigny Running	1 000 €
SCAubigny section Baby Gym	500 €
US Mondicourt Football	1 000 €
SCAubigny Tennis de Table	500 €
SCAubigny Judo	2 500 €
Sud Artois Football	1 500 €
AS Tincquize	2 500 €
North Wind Airsoft	200 €
AS Simencourt Athlétisme	1 500 €
Atrébate Football	1 500 €
SCAubigny Savy Camblain Football	2 000 €
SC Artésiens	1 000 €

Tennis de Table Tincques	1 000 €
SCAubigny Pétanque	100 €
Tennis Club Avesnes Aubigny	1 500 €
SCAubigny Volley Ball	500 €
Ovale du Gy Rugby	3 500 €
CS Habarcq Football	2 500 €
Total	36 950 €
Nombre de dossiers	25
Accordé(s)	25
Refusé(s)	0

Il présente par ailleurs les éléments du projet de convention qui précise les modalités de fonctionnement ainsi que les droits et obligations des parties signataires.

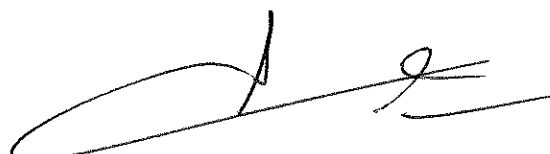
Après en avoir discuté, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à engager toutes les démarches nécessaires,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires au versement des subventions
- d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2026

Le secrétaire de séance


Alain Rose

Le Président


Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 21 /01/2026 et publication ou notification du 21/01 /2026

